

# LES QUESTIONS DE FO TOULOUSE METROPOLE & C.C.A.S



## APPLICATION DE LA LOI 2019-828 DU 6 AOÛT 2019 DE TRANSFORMATION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

**LA LOI DE TRANSFORMATION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE du 6 août 2019 va introduire de nombreux changements pour les agents territoriaux de Toulouse Métropole et du C.C.A.S de Toulouse.**

**Pouvez- vous nous donner votre position sur les cinq thématiques suivantes :**

**1-1- Le régime dérogatoire à la durée légale du travail dans la fonction publique est abrogé (art. 47).**

- ◆ **A partir de quelles modalités et selon quelle organisation allez vous mettre en œuvre cette régularisation, à savoir le passage au 1 607 heures/an ? Sachant que vous ne disposerez que d'un an pour mettre en place cette mesure.**

**1-2- Élargissement du recours aux contractuels**

- ◆ **Comptez vous privilégier l'emploi statutaire dans les recrutements sur les postes permanents ?**

**1.3 - L'article 7-2 de la Loi prévoit un encadrement du droit de grève**

- ◆ **Quelle est votre position sur le sujet ?**

**1.4 -Instances paritaires**

**La création des C.S.T(comités sociaux territoriaux) va modifier la place accordée au C.H.S.C.T (comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail) ; si les textes le permettent :**

- ◆ **comptez vous maintenir le rôle spécifique du secrétaire du C.H.S.C.T tel qu'il existe aujourd'hui ? quelle place envisagez vous d'accorder aux OS représentatives dans les décisions relatives au déroulement de carrière des personnels ?**

**1.5- Rupture Conventionnelle**

- ◆ **Allez vous vous prononcer en faveur de l'augmentation du montant minimum de l'indemnité de rupture conventionnelle, fixé par le décret n° 2019-1596 du 31 décembre 2019 ?**

## 2-ORGANISATION DES SERVICES/DÉROULEMENT DE CARRIÈRE

### 2.1-l'organisation actuelle des services tend vers une déconcentration des services supports pour plus de proximité

- ◆ *Quelles sont vos orientations quant à l'organisation des services ? comptez vous poursuivre ou maintenir la déconcentration des services supports et ressources tel que c'est le cas aujourd'hui en matière de Ressources Humaines, de Finances, de Missions Achat & Marchés Publics (S.o.R.H, S.o.FIN, S.o.A.M) ?*

### 2.2-Le point d'indice élément principal de la rémunération étant gelé,

- ◆ *Quelles mesures comptez vous prendre en matière de revalorisation des rémunérations des agents de nos deux collectivités (R.I.F.S.E.E.P, déroulement de carrière) ?*

## 3-DELEGATION DE SERVICES PUBLICS/EXTERNALISATION

### 3.1-Dans la continuité des transferts opérés au Cycle de l'Eau via Véolia/Suez

- ◆ *envisagez-vous de poursuivre les délégations de services publics ou les « Privatisations » de services actuellement gérés en régie directe ? Si tel est le cas, quelles directions seraient éventuellement concernées ?*
- ◆ *De même, envisageriez vous la reprise en régie directe de services concédés au secteur privé ?*
- ◆ *Enfin, envisagez vous de procéder à des transferts de compétences supplémentaires entre Toulouse Métropole et la Ville de Toulouse ?*

## 4-TELETRAVAIL

### 4.1-Au cours de l'année 2019, le dispositif du « Télétravail » a fait l'objet d'une expérimentation auprès de six directions,

- ◆ *Envisagez vous une mise en place définitive de ce dispositif et sa généralisation au sein de l'ensemble des Directions de Toulouse Métropole et du C.C.A.S ? Si oui , dans quels délais et selon quelles modalités?*

## 5- CONDITIONS DE TRAVAIL /RISQUES PSYCHOSOCIAUX (R.P.S)

### 5.1-La prise en compte de la souffrance au travail y compris celle des cadres n'est pas assez reconnue au sein de Toulouse Métropole

- ◆ *Comment comptez-vous y remédier et quelle sera votre politique en faveur de l'accompagnement à la mobilité professionnelle « accélérée »?*

## 6-AVANTAGES SOCIAUX

**S'agissant :**

### **6.1- du C.O.S.A.T.,**

- ◆ *avez vous l'intention de maintenir son mode de gestion actuel ?*

### **6.2 – des chèques déjeuner,**

- ◆ *êtes vous prêt à envisager une évolution progressive de la part patronale au-delà de 50 % ?*

### **6.3- de la Complémentaire Santé/Prévoyance,**

- ◆ *comptez vous revaloriser la participation employeur ?*

*De manière générale, êtes vous favorable au maintien du montant du budget alloué aux prestations sociales et à sa mise en oeuvre en faveur des agents territoriaux du C.C.A.S de Toulouse ?*

## 7- CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE TOULOUSE

**7.1-Le C.C.A.S de Toulouse a fait trop longtemps l'objet d'un isolement et d'un désintéressement de la part de la collectivité en matière de moyens humains et financiers**

- ◆ *De quelle façon comptez vous améliorer les conditions de travail des agents du C.C.A.S de Toulouse, trop souvent en sous-effectif ,et remédier à la précarité de bon nombre d'entre eux, recrutés sous contrat et non éligibles au Régime Indemnitare?*